

ASP-BURUNDI, ASBL
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DE LA PAIX AU BURUNDI
 BP 68 A - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

D30 - 9

BURUNDI : LE GENOCIDE D'OCTOBRE 1993 VA-T-IL BIENTOT SE PARACHEVER ?

Alors que la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU vient de rendre public le rapport sur le génocide des Tutsi au Rwanda par le pouvoir hutu en place depuis 35 ans dans ce pays, il est préoccupant de constater à quel point un voile pudique enveloppe le génocide des Tutsi du Burundi consommé en octobre 1993 par le pouvoir hutu toujours en place dans ce pays. Les circonstances dans lesquelles les deux forfaits sont consommés ne laissent pourtant aucun doute sur le fait qu'un plan similaire et concerté a été mis en route pour rayer les Tutsi de cette région d'Afrique Centrale. L'ASP-BURUNDI attire l'attention de la Communauté Internationale sur les risques d'occultation de cet autre génocide au profit de problématiques très peu opératoires, qui ne font que confirmer les responsables de ce drame dans l'impunité et la récidive.

LES SIMILITUDES INCONTESTABLES

AU RWANDA

1. L'opération d'extermination se déclenche à la faveur de l'attentat mortel qui emporte le Président HABYALIMANA et quelques uns de ses collaborateurs.
2. Au même moment, des bandes armées hutu à pied d'oeuvre depuis des années déjà, se lèvent comme un seul homme sur tout le territoire du Rwanda et se livrent à l'extermination systématique de tout ce qui s'appelle Tutsi. Le bilan atteint aujourd'hui des proportions jamais observées dans l'histoire de l'humanité : on parle de près d'un million de victimes en quelques semaines seulement.
3. La simultanéité de cette furie populaire hutu sur tout le territoire rwandais, la standardisation des méthodes et des instruments d'exécution, permettaient déjà d'exclure l'hypothèse de spontanéité populaire : elles confirment plutôt la thèse aujourd'hui avérée d'un plan minutieusement préparé par le pouvoir hutu.
4. Des observateurs avisés, au nombre desquels figure l'organisation HUMAN RIGHTS WATCH ARMS PROJECT, avaient déjà fait état, trois mois avant cette tragédie, d'une vaste opération de distribution d'armes à feu à la population hutu par le pouvoir en place, avec des indications précises sur la provenance de ces armes et sur la complicité de pays africains et occidentaux, en ce compris les puissances aujourd'hui engagées dans une mascarade humanitaire sur la même terre où elles avaient encadré, financé et couvert le génocide des Tutsi qu'ils prétendent vouloir secourir. Sur ce point précis, le rapport de Janvier 1994 significativement intitulé ARMING RWANDA. The Arms Trade and Human Rights Abuses in the Rwandan War, éclaire d'un jour particulièrement prophétique les contours inavouables du désastre rwandais.
5. Le rôle joué par la Radio des Mille Collines dans la mobilisation des foules hutu et l'incitation à l'extermination de l'ethnie Tutsi a été maintes fois souligné. La responsabilité des hommes politiques et des journalistes comme RUGGIO qui se sont exprimés sur cette Radio est tellement importante que des

pays comme la Belgique dont des ressortissants ont été victimes de cette campagne diabolique, ont déjà emprunté la voie des juridictions.

6. Quelques hutu se sont abstenus de prendre part à cet acte ignoble de purification ethnique et pour cette raison ont subi, de la part de leurs congénères hutu, des sévices pouvant aller jusqu'à l'exécution sommaire.

7. Les responsabilités du gouvernement hutu, des partis MRND et CDR dans la planification et l'exécution du génocide sont accablantes.

AU BURUNDI

1. L'opération d'extermination des Tutsi se déclenche à la faveur de l'attentat mortel qui emporte le Président NDADAYE et quelques uns de ses collaborateurs.

2. Au même moment, des bandes armées hutu à pied d'oeuvre depuis des mois déjà, se lèvent comme un seul homme (Le journal La Cité du 30 juin 1994 stigmatise ce slogan meurtrier du FRODEBU) sur tout le territoire du Burundi et se livrent à l'extermination systématique de tout ce qui s'appelle Tutsi. Le bilan a atteint des proportions effrayantes en termes de destruction ; on parle de plus de 100.000 victimes en moins d'une semaine, d'une quantité impressionnante de biens mobiliers et immobiliers pillés ou détruits.

3. La même simultanéité observée dans le cas du Rwanda a été constatée au Burundi. Alors qu'à Bujumbura les cadres de l'administration, des entreprises et de l'armée n'étaient pas fixés sur la situation de crise qui prévalait durant la matinée du 21 Octobre 1994, des milices hutu consignées aux quatre coins du pays avaient déjà commencé à massacrer les Tutsi, à piller leurs biens et à incendier leurs maisons. Cette simultanéité exclut, comme dans le cas rwandais, l'hypothèse d'un mouvement spontané des foules et fait accrédi-ter, au contraire la thèse aujourd'hui incontournable d'un plan machiavélique minutieusement préparé et froidement consommé. Les méthodes sont identiques partout, les mêmes slogans et les mêmes instruments se retrouvent dans toutes les scènes d'horreur : la machette neuve, la tronçonneuse, le bidon plein d'essence, tout cela à des endroits perdus dans la brousse, où la population n'a même pas de quoi s'acheter du fil à coudre ou une couverture pour la nuit.

4. Le rôle joué par la même Radio des Mille Collines dans la mobilisation des foules hutu et l'incitation à l'extermination de l'ethnie Tutsi du Burundi a été crucial. Les messages incendiaires du Ministre NYONKURU Schadrak des Transports-Postes et Télécommunications, NGENDAHAYO Jean-Marie de la Communication, DWIMA BAKANA Fulgence de la Justice, Jean MINANI de la Santé, tous relayés par la même Radio des Mille Collines doivent retenir l'attention de quiconque cherche à déterminer les responsabilités du génocide des Tutsi au Burundi.

5. Des observateurs avisés, au nombre desquels figurent les partis d'opposition et la société civile, avaient lancé un cri d'alarme au sujet des préparatifs d'un génocide à grande échelle financé par le parti SAHWANYA-FRODEBU au pouvoir et certains lobbies politiques et financiers africains et occidentaux. Les témoignages des rescapés, les enquêtes des journalistes nationaux et étrangers, le rapport rendu par les partis d'opposition sur Le Génocide d'Octobre 1993, clovent sur le pilori le parti SAHWANYA-FRODEBU. Des organisations comme REPORTERS SANS FRONTIERES se sont récemment exprimées sur les multiples atteintes aux principes démocratiques sous le régime du Président NDADAYE. Aujourd'hui, la presse nationale et

internationale d'avant-garde dénonce avec fermeté la distribution d'armes en quantité impressionnante à la population hutu aux fins de consommer le génocide commencé en Octobre (cf Le Soir du 29 juin 1994). Il faut noter que le même parti qui organisé les massacres des Tutsi, les mêmes responsables politiques, restent en poste à Bujumbura et revendiquent scandaleusement une légitimité politique inconcevable après l'extermination d'une partie de la population qu'ils avaient pour charge de protéger.

6. Comme au Rwanda, quelques hutu se sont opposés à ce plan d'extermination des Tutsi, et à ce titre ont encouru de la part de leurs congénères hutu des sévices allant jusqu'à l'exécution sommaire.

7. Les responsabilités du gouvernement issu du parti SAHWANYA-FRODEBU et des partis satellites du pouvoir hutu dans la planification et l'exécution du génocide sont accablantes, et rendent caduques les prétentions de ces factions à une quelconque légitimité politique. Il convient de leur réserver sans complaisance le même sort que les partis MRND et CDR du Rwanda.

II. DES CONTRASTES SOUVENT OCCULTES

Certains milieux insuffisamment informés ont l'habitude de mettre en exergue le RWANDA et le BURUNDI comme deux pays jumeaux. Il importe, cependant de souligner, en même temps que les traits culturels et historiques communs, les disparités politiques qui opposent les deux pays, et qui ont abouti aujourd'hui à la consommation totale du génocide des Tutsi au Rwanda, alors qu'au Burundi le même projet reste encore à l'état d'inachèvement.

1. LES DETENEURS DU POUVOIR POLITIQUE

AU RWANDA

Un pouvoir politique exclusivement hutu dirige le pays depuis le massacre historique de 1959 au terme duquel des centaines de milliers des Tutsi avaient péri massivement, les survivants étant contraints à l'exil ou à l'esclavage intérieur. On sait qu'une certaine opinion a toujours fait passer cet acte fasciste sous le vocable scandaleux de REVOLUTION DE 1959.

AU BURUNDI

Le pouvoir hérité des indépendances donne une relative suprématie à la composante ethnique Tutsi. Le Gouvernement et le parlement sont à majorité hutu jusqu'à la fin de la monarchie, mais les Tutsi sont tout de même là. Avec les structures républicaines mises en place en 1986, les Tutsi reprennent une relative suprématie, sans pour autant exclure les hutu. Cette situation ne plaît guère à l'ancienne Tutelle qui considérait que la minorité numérique devait s'effacer de la scène politique. C'est ainsi que les multiples tentatives d'extermination des Tutsi orchestrées en 1965, en 1972, en 1988 et en 1993 n'ont jamais été présentées à l'opinion pour ce qu'elles étaient. Le Tutsi a toujours été présenté comme le représentant d'un pouvoir féodal anachronique contre lequel il fallait se libérer par tous les moyens, y compris l'extermination aveugle.

2. L'ARMÉE

AU RWANDA

L'armée issue de la "Révolution de 1959" exclut de sa composition les Tutsi. Que ce soit au niveau des hommes de troupe ou du commandement. Ceci explique pourquoi les tentatives d'extermination génocidaire contre les Tutsi de 1959, 1963, 1973 et 1990, 1993 et 1994 n'ont jamais connu aucune espèce d'entrave structurelle, jusqu'à la récente consommation parfaite de 1994, au sujet de laquelle l'ONU vient de se prononcer après maintes hésitations.

AU BURUNDI

L'armée issue de l'indépendance a été dominée par les Hutu à tous les niveaux du commandement, avec cependant une forte présence Tutsi. Cette situation d'équilibre a duré jusqu'en 1972, lors de la seconde tentative de génocide contre les Tutsi du Sud et du Centre. Les confrontations ayant tourné difficilement de justesse en faveur des Tutsi, ceux-ci ont naturellement repris en mains le haut commandement du corps, sans pour autant exclure la présence des hutu au niveau du commandement intermédiaire et de la troupe. C'est ainsi que nonobstant les mensonges qu'on entend ici et là au sujet de l'armée burundaise monoethnique, on estime aujourd'hui à plus de 40 % la proportion des militaires de l'ethnie hutu. La représentativité importante mais non exclusive des Tutsi au sein des Forces armées a toujours constitué un frein à l'extermination de cette ethnie au Burundi. Elle a permis, en l'occurrence de barrer la route au plan ourdi par le pouvoir FRODEBU en Octobre 1993 en assurant au moins la protection des rescapés contre des foules hutu aujourd'hui sur pied de guerre.

III. LA SITUATION ACTUELLE

1. La conjoncture actuelle est dominée par la remise en place des institutions après la mort du Président NTARYAMIRA. Le pouvoir hutu qui a organisé le génocide d'Octobre 1993 est toujours intact et revendiqué, avec l'appui de certains milieux politiques belges au nombre desquels se compte l'IDC, le contrôle exclusif de la législature issue des élections de juin 1993. Ces prétentions sont, à juste titre, contestées par toute l'opposition constituée majoritairement par les Tutsi rescapés des tueries.

2. Placé dans l'incapacité de réfuter les terribles accusations qui pèsent sur eux, les responsables hutu ont choisi la fuite en avant. C'est ainsi qu'une armée de miliciens déjà opérationnelle a été mise sur pied par le FRODEBU représenté par le Ministre d'Etat Léonard NYANGOMA qui a choisi la voie du maquis : cette personnalité étrange a déserté le pays depuis le mois de février et sillonne actuellement les capitales étrangères en quête d'armes de guerre, de mercenaires, et d'appuis diplomatiques. Le scénario rwandais se conforte donc chaque jour un peu plus, avec une distribution d'armes à la population hutu un peu partout sur le territoire, une campagne d'incitation au massacre des Tutsi relayée par un émetteur radio qui diffuse les messages des responsables du parti SARWANYA-FRODEBU.

3. C'est dans ce contexte que le Président du Parlement issu de ce parti, Monsieur SENDEGEYA Christian, vient d'être contraint à démissionner, après avoir été surpris en flagrant délit d'incitation à la haine raciale sur les ondes de cette même radio jumelle de la Radio des Mille Collines (Le journal La Cité du 30 juin l'appelle Radio "LA MORT").

4. Le journal L'Humanité du 3 Mai 1994, sous la signature de Jean CHATAIN, levait le voile sur Un plan de Purification Ethnique au Burundi adressé à la population hutu. Au regard de ce plan en quatre phases, les

nouvelles qui nous parviennent de sources burundaise et internationale montrent que l'exécution est rendue précisément au seuil de la dernière phase dont voici un extrait :

"Nos militants de l'intérieur du pays attaqueront les centres de déplacés, ceux de la Mairie de Bujumbura vont attaquer simultanément Ngagara, Musaga, Rohero I et II, Kiyindo, Mutanga sud et Kanyosha Kigwati. Veuillez (sans doute pour veiller -NDLR) à ce qu'il n'y ait aucun Tutsi qui fuit. Dans tous les cas, ce sera facile parce qu'ils n'ont pas de zone de retrait".

5. Le pouvoir FRODEBU, appuyé par ses complices intérieurs et extérieurs est actuellement en train d'orchestrer une campagne diplomatique et médiatique visant à détruire les Forces Armées. Des personnalités connues comme NYANGOMA Léonard, NTANUNGU Festus, SENDEGEYA Christian, Alain de BROUWER, Filip RENTJENS, Jean-François BASTIN, et bien d'autres encore, se sont engagés publiquement dans cette campagne machiavélique. Or, cette stratégie constitue explicitement la deuxième phase du plan d'extermination dévoilé par le journal L'Humanité. C'est dans ce cadre que des Commissions éminemment contestables ont été mises sur pied à l'initiative du Gouvernement FRODEBU afin d'apporter leur contribution à cette tâche importante de diabolisation de l'armée.

6. Que peut-on attendre, en effet, d'une Commission dans laquelle figurent des hommes comme Filip RENTJENS, Conseiller politique du PALIPEHUTU (cf Le Soir du 25 Avril 1994), Michel ELIAS qui entretient des rapports plus que douteux avec des responsables du Parti SAHWANYA-FRODEBU pour la plupart lauréats de la FOPES (la faculté ouverte de l'UCL qui, jusqu'à présent, n'a jamais recruté un seul Burundais en dehors de l'aile extrémiste hutu) où ce professeur enseigne. Le pouvoir FRODEBU s'est toujours opposé à la constitution d'une commission internationale neutre parce qu'il redoute ses conclusions. Il fallait à tout prix des hommes qui n'auraient pas la tentation de remuer certaines pistes gênantes comme celles-ci : NDADAYE assassiné, non par des militaires Tutsi comme on veut le faire croire, mais par un militaire de son ethnie ; complicité évidente de la Garde Présidentielle constituée à majorité de militaires hutu selon les vœux du Président NDADAYE ; implication du Zaïre et du Rwanda dans le putsch ; responsabilités irréfragables des autorités hutu en poste au Gouvernement, au Parlement et dans l'Administration durant les préparatifs et l'exécution du génocide des Tutsi..., autant d'éléments d'un réquisitoire qui disqualifierait définitivement le FRODEBU. On se pose d'ailleurs la question de savoir pourquoi la fameuse commission commanditée par ce parti a attendu précisément ce moment critique pour publier des résultats pourtant à sa disposition depuis le mois de janvier. C'est que visiblement le FRODEBU implose : ses amis tentent dès lors l'impossible pour sauver ce qui pourrait en rester.

7. Cette conjoncture explosive qui a tout l'air d'évoluer à la faveur d'un complot international contre les Tutsi comme ce fut le cas au Rwanda, est très prochainement appelée à broyer les Tutsi du Burundi à l'ombre de l'intervention française placée sous-couvert d'humanitaire. L'ONU, qui a donné son aval à cette invasion en bonne règle, devrait s'attendre à se retrouver demain avec le même monceau de cadavres Tutsi sur les bras, selon un scénario identique à celui du Rwanda. La même puissance qui a armé, entraîné et défendu les criminels hutu, qui a supervisé et financé le génocide du Rwanda est aujourd'hui aux portes du Burundi, avec une armada qui ne laisse aucun doute sur ses intentions meurtrières. A ce sujet, on ne perdra pas de vue que le lieu d'emplacement de la fameuse zone de sécurité a été stratégiquement placé dans la continuité immédiate de la province CIBITOKÉ, une région considérée comme le bastion de la branche armée du PALIPEHUTU.

